

Québec, le 29 janvier 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier Leader parlementaire du gouvernement Cabinet du leader parlementaire du gouvernement Édifice Pamphile-Le May 1^{er} étage, bureau 1.39 1035, rue des Parlementaires Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 20 novembre 2014, le député de Bertrand déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant l'ajout d'un véhicule ambulancier sur le territoire de Sainte-Agathe-des-Monts pour le quart de nuit.

La couverture de la zone ambulancière 15-628 - Sainte-Agathe-des-Monts est assurée par un seul titulaire de permis. Selon le plan de déploiement autorisé par l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, cette entreprise met à la disposition de la population 333,5 heures de services ambulanciers par semaine. Cette offre de services ambulanciers est assurée par une couverture de mode horaire où l'équipe est constamment disponible pour répondre aux appels. Selon l'analyse de l'utilisation des ressources ambulancières, ces dernières ont été utilisées en moyenne 85,36 heures par semaine, soit 25,6 % des heures totales de services autorisées pour l'année 2013-2014.

Au cours de la même année, les transports entre 23 h et 7 h ont représenté 16,2 % des demandes de services. Bien que cette plage horaire ne soit couverte que par un seul véhicule localement, les zones limitrophes sont en mesure de répondre à la demande en cas de besoin.

Avant d'apporter une modification à l'offre de services ambulanciers dans cette zone, il nous faut d'abord assurer l'équité au regard de l'attribution de nouvelles ressources auprès de la population. À ce chapitre, il faut noter que cette zone ambulancière se situait au 96^e rang des priorités quant à la charge de travail lors de l'évaluation 2012-2013.

Considérant cela, de même que les travaux imminents découlant du rapport du Comité national sur les services préhospitaliers d'urgence, vous comprendrez que je ne peux, pour l'instant, acquiescer à la demande présentée.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Gaétan Barrette

N/Réf.: 14-MS-05031